



Communiqué

Le « coup de pouce solidaire » du conseil général de la Loire aux éleveurs.

Bernard Bonne, président du conseil général de la Loire, relayé par Joël Epinat, conseiller général délégué à l'agriculture, l'avaient affirmé lundi dernier, lors de la séance publique : « nous avons le devoir de soutenir autant que nous le pouvons, les agriculteurs qui connaissent actuellement de grosses difficultés à cause de la sécheresse ».

Une première action, constituant un « coup de pouce solidaire », vient d'être mise en place : elle consiste à mettre à disposition gratuitement les dépendances « vertes » (délaissés et réserves foncières acquises pour des projets routiers du Conseil général) aux éleveurs pour les besoins de leurs propres troupeaux en fourrage.

La priorité sera donnée aux agriculteurs riverains de ces terrains.

Pour toutes les informations pratiques, les éleveurs pourront s'adresser aux services territoriaux départementaux (STD) du conseil général de la Loire :

- STD Ouest Roannais 04 77 68 90 34
- STD Est Roannais 04 77 68 54 44
- STD Montbrisonnais 04 77 24 13 93
- STD Plaine du Forez 04 77 27 46 46
- STD Forez Sud 04 77 36 50 28
- STD Ondaine Pilat 04 77 81 62 20
- STD Gier Pilat 04 77 19 18 30

A noter que les terrains départementaux déjà sous convention avec les agriculteurs ne sont pas concernés.